## **TARIFS 2023 - 2024**

00	0
ARC EN CIRQUE	
CENTRE REGIONAL DES ARTS DU CIRQUE CHAMBERY	

**ATELIERS** 

Découverte 4-5 ans

Découverte 6-8 ans

Découverte 9-11 ans

Perfectionnement Niveau 1

Perfectionnement Niveau 2

Perf Niveau 2 (étudiants)

Initiation

12-14 ans

15-17 ans

Votre lieu → Chambéry d'habitation QF < 548 € Votre Q.F. →

Chambéry QF de 549 € à 748 €

Chambéry, Agglomération ou Extérieur QF de 749 € à 948 €

Trimestre

94.00 €

Agglomération ou Extérieur de 949 € à 1348 €

Trimestre

107.00€

112.00€

112,00€

142.00 €

142.00 €

Chambéry,

Chambéry, Agglomération ou Extérieur

Chambéry, Agglomération ou Extérieur

de 1349 € à 1500 € > 1500 €

Trimestre

124.00 € 129.00€

129,00€

158,00€

158.00 € 158.00€

Trimestre 116.00€ 122.00€ 122,00€ 153,00€ 153.00 € 153.00 € 211,00€

290,00€

203,00€

225,00 € 304,00€ 225,00 €

Trimestre Trimestre 59.00€ 90.00€ 59.00€ 90.00€ 59,00€ 76,00€ 76.00€ 76,00€ 103,00€ 130,00€ 94,00€

90,00€ 117,00€ 117.00 € 117,00€ 159,00 € 224,00 € 153,00 €

99.00€ 99,00€ 127,00€ 127.00 € 127.00 € 184,00€ 245,00 € 170,00€

142.00 € 198,00€ 269,00€ 186,00€

Licence annuelle par personne inscrite : 22.70€

Adhésion annuelle CHAMBÉRY par personne inscrite : 24€

Adhésion annuelle AGGLOMÉRATION / EXTERIEUR par personne inscrite : 53€

Nombre

heure/semaine

1H15

1H30

1H30

2H00

2H00

2H00

3H30

7H30

7H30

## Liste des communes faisant partie de l'agglomération chambérienne :

AILLON LE VIEUX-AILLON LE JEUNE-ARITH-BARBERAZ - BARBY - BASSENS - BELLECOMBE EN BAUGES -CHALLES LES EAUX - COGNIN - CURIENNE -DOUCY EN BAUGES- ECOLE-JACOB BELLECOMBETTE -JARSY-LA MOTTE SERVOLEX - LA COMPOTE- LA RAVOIRE - LA THUILE -LA MOTTE EN BAUGES -LES DESERTS - LE NOYER-LESCHERAINES-LE CHATELARD-MONTAGNOLE - VEREL PRAGONDAN PUYGROS-SAINT ALBAN LEYSSE - SAINT BALDOPH - SAINT CASSIN - SAINT FRANCOIS DE SALES- SAINT JEAN D'ARVEY - SAINT JEOIRE PRIEURE - SAINT SULPICE - SAINTE REINE -SONNAZ - THOIRY - VIMINES.

Une réduction de la cotisation de 10% est accordée à partir de la deuxième inscription dans la même famille. Cette réduction sera calculée sur le montant le plus petit et appliquée sur le coût du trimestre.

Le justificatif de votre Quotient Familial sera indispensable dans le dossier d'inscription. Vous pouvez vous le procurer auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.